

Source : <https://www.sortirdunucleaire.org/Importants-rejets-de-gaz-radioactifs-a-la>

Réseau Sortir du nucléaire > Presse > Nos communiqués de presse > **Importants rejets de gaz radioactifs à la centrale nucléaire de Golfech : pas d'impunité pour EDF !**

17 octobre 2017

Importants rejets de gaz radioactifs à la centrale nucléaire de Golfech : pas d'impunité pour EDF !

Communiqué commun du Réseau "Sortir du nucléaire", France Nature Environnement, Association Française des Malades de la Thyroïde, les Amis de la Terre Midi-Pyrénées, FNE Midi-Pyrénées, FNE 82, GADEL, SEPANLOG, Stop Golfech-VSDNG

Le 19 octobre 2016, un rejet radioactif gazeux dépassant les seuils autorisés a eu lieu à la centrale nucléaire de Golfech (Tarn-et-Garonne). Un mois plus tard, 9 associations déposaient plainte contre EDF, appelant le Parquet à enquêter. Cette plainte ayant été classée sans suite, les associations ont décidé de relancer l'affaire en faisant citer EDF directement devant le tribunal. Ce rejet n'était pas anodin et doit être sanctionné !

Un important rejet radioactif dans l'environnement

Le 19 octobre 2016, la centrale nucléaire de Golfech a laissé s'échapper un important rejet radioactif gazeux. Pendant 2 minutes, le seuil d'alarme à la cheminée a été dépassé, si bien que **cette seule séquence a vu près de 136 milliards de Becquerels relâchés dans la nature !**

La direction de la centrale avait alors mis deux jours à déclarer dans les formes ce rejet accidentel à l'Autorité de sûreté nucléaire et à prévenir la Commission Locale d'Information... et presque une semaine pour informer les médias ! Voilà la « transparence » vantée par EDF !

Une pollution révélatrice d'inquiétants dysfonctionnements

Cette pollution ne saurait être prise à la légère car elle est la conséquence d'une série de problèmes révélateurs d'une mauvaise gestion de la centrale : problème d'étanchéité des assemblages

combustibles du réacteur 1 qui laissent fuir la radioactivité ; dysfonctionnement du mode automatique de l'appareil censé contenir les rejets ; surveillance insuffisante par les opérateurs...

Le 28 novembre 2016, les associations Réseau "Sortir du nucléaire", France Nature Environnement, Association Française des Malades de la Thyroïde, les Amis de la Terre Midi-Pyrénées, FNE 82, FNE Midi-Pyrénées, SEPANLOG, Stop Golfech-VSDNG, Sortir du nucléaire 82 ont déposé plainte, auprès du Parquet de Montauban. Cette plainte a finalement été classée sans suite.

Refusant l'impunité d'EDF, le Réseau "Sortir du nucléaire", soutenu par les autres associations, dépose aujourd'hui une citation directe à l'encontre d'EDF.

[Retrouver le dossier juridique](#) :

Contacts presse :



Avocat : Me Delalande - 06 01 95 93 59



Marie Frachisse - 07 62 58 01 23

Chargée de communication :

Charlotte Mijeon - 06 64 66 01 23